

IPAS

APPEL D'OFFRES N° : 2024/Novembre /001

VISANT LA CONSTRUCTION d u : Centre d'excellence de l'hôpital Général de Référence de TSHOPO.

DATE DU LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES : 26 novembre 2024

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DE
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS : 2 décembre 2024 13H à
l'adresse procurementdrc@ipas.org

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 10 décembre 2024 à 17 H 00 heures locales
(Kinshasa, RDC)

APPEL D'OFFRES DANS LA VILLE DE KISANGANI

POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'EXCELLENCE DE L'HOPITAL GENERAL DE REFERENCE DE TSHOPO.

INTRODUCTION

Dans le cadre de ses activités d'appui en santé de la reproduction financées par le Projet Netherland, Ipas, lance cet Appel d'offres (ADO) **local** pour la construction d'un centre d'Excellence au sein de l'hôpital général de référence de TSHOPO dans la ville de Kisangani, province de la TSHOPO.

Tous les architectes et ingénieurs en construction qui répondent aux critères développés dans les spécifications techniques ci-dessous sont invités à soumissionner.

Il s'agit de la construction d'un centre d'Excellence à l'hôpital Général de référence de TSHOPO dont l'adresse est la suivante :

HOPITAL GENERAL DE REFERENCE de TSHOPO.

Sur avenue Lumumba n° 121 ; Quartier KATAKI II, Commune du lac, ville de Kisangani

Construction d'un centre d'excellence avec 2 entrées 1 devant et l'autre derrière et contenant::

- 1 salle de réception
- 3 salles de consultation
- 1 salle d'observation
- 1 salle de procédure
- 1 petit dépôt
- 1 salle de réunion
- 1 Salle de training
- 1 salle de stérilisation
- 2 WC+ 2 douches.
- Plomberie, électricité, cloisonnement, plafond et peinture.

Lors de la construction, Ipas accorde une attention particulière au rapport qualité-prix-délai, tout en mettant toujours un accent particulier sur l'obtention d'un service de meilleure qualité essentielle au succès de ses activités. Cet accent signifie que dans ses opérations, elle accorde une très grande priorité à l'assurance qualité. Les fournisseurs des services sont soigneusement évalués. Cet appel d'offre, sous réserve de ses termes et conditions, sollicite **des offres des architectes et ingénieurs qualifiés**, disposant des compétences et expériences avérées, capables et basées dans la ville de Kisangani, province de la TSHOPO, République Démocratique du Congo, afin qu'ils/elles lui fournissent des services professionnels.

PARTIE I: INSTRUCTIONS ET PROCEDURES

1.0 Instructions

1.1 Généralités

Cette Partie I, "Instructions et procédures", ne sera pas incluse dans une adjudication ou un contrat qui pourrait résulter de cet ADO. Son but est juste d'informer les fournisseurs éventuels.

1.2 Transaction

Ipas invite les fournisseurs éventuels à soumettre leurs offres pour la réhabilitation de ce site. Toutefois, Ipas se réserve le droit unilatéral d'annuler le présent appel d'offres, au cas où elle ne trouverait pas satisfaction.

1.3 Eligibilité

Cet appel offre fait l'objet d'une compétition au niveau local et il est ouvert à tous les architectes / ingénieurs en construction qualifiés habitant la ville de Kisangani et disposant des compétences et expériences avérées dans

la construction et réhabilitation des bâtiments, une mention spéciale pour les architectes/Ingénieurs ayant une expertise dans la construction des formations sanitaires, dans les limites autorisées par les lois en vigueur en République Démocratique du Congo et par les instructions auxquelles Ipas se soumet.

1.5 Coût de l'offre

Les fournisseurs éventuels ne sont nullement obligés de préparer ou soumettre des offres en réponse à cet appel offre. S'ils le font, c'est à leurs propres frais et risques. En aucun cas, Ipas ne rembourse les frais qu'ils peuvent avoir engagé dans la préparation et la soumission de leurs offres.

1.6 Examen de l'Appel d'offre

Chaque fournisseur éventuel est tenu personnellement d'examiner soigneusement **toutes** les dispositions contenues dans l'ADO et de s'y conformer entièrement. S'il ne le fait pas, cela sera à ses propres risques et frais. Toutes ambiguïtés ou incohérences manifestes contenues dans l'ADO seront traitées au détriment d'un fournisseur éventuel s'il n'a pas cherché des éclaircissements y relatifs avant la date finale de réception des demandes des renseignements supplémentaires.

1.7 Probité et éthique

Dans ses démarches en matière de construction et réhabilitation, Ipas s'efforce de respecter les normes éthiques et professionnelles les plus élevées du domaine. Ipas interdit strictement et ne tolère en aucune façon la corruption ainsi que les pratiques frauduleuses et illicites. En soumissionnant à cet ADO, les fournisseurs s'engagent à respecter strictement cette ligne de conduite et à éviter sa violation, qu'elle soit possible ou même en apparence.

1.8 Langue de soumission

Tous les documents soumis en réponse à cet ADO, ainsi que toute la correspondance y relative, seront en français.

1.9 Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements concernant cet ADO et toute(s) offre(s) de retour doivent être soumises par **a d r e s s e m a i l**, pour être reçu avant ou au plus tard à la date limite publiée et mentionnée sur la couverture, pour permettre à Ipas de fournir une réponse complète et précise. Ces demandes sont à envoyer par courriel à l'adresse suivante :

Email : procurementdrc@ipas.org

au plus tard le 10 décembre 2024 à 17h00.

Ipas n'est pas tenue de considérer ou de répondre aux questions qui n'ont pas été reçues dans le délai fixé.

2.0 Procédures d'appels d'offres

2.1 Composition de l'ADO

Cet ADO constitue une invitation aux fournisseurs éventuels de soumettre des offres pour les Services qui y sont décrits. Il se compose de (1) la couverture, (2) l'introduction, (3) la Partie I, Instructions et procédures, (4) la Partie II, Caractéristiques techniques, (5) l'annexe A, Questionnaire pour le fournisseur, (6) l'annexe B, La lettre de certification et engagement et (7) l'annexe C, La garantie de soumission et (8) l'annexe D, Bordereau de Prix, ,

2.2 Réception des offres

Les fournisseurs potentiels pourront envoyer leurs offres à l'adresse : procurementdrc@ipas.org **au plus tard le 10 décembre 2024 à 17 h00 locales.**

2.3 Présentation et teneur des offres

A) Les dossiers des soumissionnaires doivent être composés d'une offre ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE et d'une offre FINANCIERE. L'offre administrative et technique, d'une part, et l'offre financière, doivent avoir " la référence « **IPAS/2024/Novembre /001** » et doivent être clairement détaillées.

B) L'Offre administrative et technique » **doit comprendre**, sans s'y limiter, les éléments suivants :

1. Le questionnaire rempli de l'annexe A de cet ADO ;
2. La lettre de certification et engagement de l'annexe B ;
3. La garantie de soumission l'annexe C ;
4. Les documents attestant que le soumissionnaire peut exercer dans le domaine sollicité (RCCM et Identification nationale ou provinciale) ;
5. Les coordonnées bancaires au nom du soumissionnaire ;
6. Une offre technique selon les termes de références de la partie II ;
7. Au moins trois copies de contrat ou bons de commande ou autres documents de marchés probants, signés et cachetés par les deux parties) ;
8. Les services garantis et service après-vente offerts pour une (01) année au minimum ;
9. La validité de l'offre est d'au plus **(90 Jours) (3 mois)** à compter de la date de dépôt des offres.

Des photocopies de ces pièces doivent être soumises, mais les originaux pourront être sollicités au moment de l'attribution de ce marché. Ces pièces doivent être valables pour **l'année 2024**.

C) L'Offre financière **doit comprendre** et suivre, sans s'y limiter, les points ci-après:

- Une offre financière proprement dite avec, montants **avec taxes**.
- Les prix seront fermes, non révisables et sans réserve aucune. Le soumissionnaire devra accepter le paiement par virement bancaire à son compte.
- L'offre financière doit être faite pour la livraison de ce bâtiment à **Kisangani**
- Les délais de livraisons effectifs et les plus courts, de préférence de biens de stock.

D) Toutes les offres se feront par écrit et en français. Les offres seront signées et datées par un employé autorisé (qui y apposera son nom en caractères d'imprimerie, sa fonction et sa signature) du fournisseur éventuel.

2.4 Traitement des offres

Les offres seront ouvertes en interne par un Comité d'évaluation des offres dans les bureaux d'Ipas Kinshasa.

Une fois reçues, les offres seront gardées intactes et en sécurité. Des efforts raisonnables seront faits pour les protéger de la perte, des modifications, ou de la divulgation à toute personne non autorisée. Nonobstant ce qui précède, en aucun cas, Ipas n'accepte une quelconque responsabilité devant le soumissionnaire pour une quelconque perte, modification ou divulgation.

2.5 Evaluation des offres et choix de(s) adjudicataire(s)

L'évaluation des offres financières sera effectuée en interne par un Comité d'évaluation interne des offres et au moyen d'un processus à trois étapes tel que décrit ci-dessous :

A) Première Etape (Contrôle Préliminaire)

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à Ipas de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de l'ADO :

- Le questionnaire rempli de l'annexe A dument rempli et signé ;
- La lettre de certification et engagement de l'annexe B est signée par chaque candidat(e) ;
- **La garantie bancaire de soumission l'annexe C, pour le montant équivalent au marché en cours de compétition ; condition exclusive à cette offre si pas atteint.**
- L'offre soumise a été reçue par Ipas avant la date limite de dépôt des offres
- La validité de l'offre est tout au plus de (6) mois à partir de la date limite de dépôt des offres soit le **10 décembre 2024** ;

Ipas se réserve le droit de rejeter à cette étape toute offre qui n'est pas conforme aux critères ci-dessus.

B) Deuxième Etape (Evaluation Administrative et Technique)

L'évaluation à cette étape portera sur la compétence administrative et technique du soumissionnaire selon

les critères d'évaluation suivants :

- Capacité juridique. Pour que la commission puisse établir qu'un soumissionnaire possède la capacité juridique ou légale adéquate pour acquérir ce marché, ce dernier doit joindre dans son offre une copie du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM), le document d'Identification Nationale ou tout autre document légal justifiant sa capacité juridique.
- **Agrément ou autorisation d'exercer dans la construction et la réhabilitation des bâtiments.**
- Marchés similaires exécutés en RDC. Les soumissionnaires doivent prouver qu'ils ont une expérience pertinente dans la construction des bâtiments, l'expérience sur des travaux de construction des bâtiments des hôpitaux est un atout. Le soumissionnaire devra présenter les copies d'au moins trois (3) contrats ou bons de commande signés et cachetés par les deux parties.
- Conformité aux exigences relatives aux caractéristiques techniques de la pièce à livrer

Tableau de pointage

| EVALUATION ADMINISTRATIVE | | |
|--|---|-----------------------|
| Proposition technique (100 pts) | | Pointage (pts) |
| 1 | Capacité juridique (<i>Un soumissionnaire ayant présenté une copie de l'Identification Nationale recevra 20 pts. Sinon, le soumissionnaire recevra la note zéro</i>) | 10 |
| 2 | Expérience pertinente dans le marché similaire (<i>5 points seront octroyés pour chaque marché similaire déjà exécuté avec copie de contrat ou bon de commande comme preuve</i>) | 15 |
| 3 | Expérience sur la construction d'un hôpital (<i>5 points seront octroyés pour chaque marché similaire déjà exécuté avec copie de contrat ou bon de commande comme preuve pour un maximum de 2 contrats</i>) | 10 |
| 4 | Preuve de la capacité à délivrer un service après-vente (<i>Un soumissionnaire qui délivre un service après-vente, pour la maintenance, recevra 20 pts. Sinon, le soumissionnaire recevra la note zéro.</i>) | 10 |
| 5 | Attestation de satisfaction pour œuvre livrée (<i>Pour une attestation de satisfaction le soumissionnaire recevra 15 points. Sinon, le soumissionnaire recevra la note zéro.</i>) | 15 |
| 6 | <i>Un soumissionnaire ayant une police d'assurance couvrant son domaine de prestation recevra 20 points) Si non, le soumissionnaire recevra la note zéro</i> | 10 |
| 7 | Total | /70 |

| EVALUATION TECHNIQUE | | |
|---------------------------------------|---|-----------------------|
| Proposition technique (30 pts) | | Pointage (pts) |
| 1 | Proposition technique : <i>Le soumissionnaire qui aura présenté une offre technique avec croquis de plan et d'architecture aura 15 Points Sinon, le soumissionnaire recevra la note zéro</i>) | 15 |
| 2 | Devis détaillé des travaux (<i>15 points seront octroyés pour le soumissionnaire qui aura présenté le devis détaillé des travaux</i>) | 15 |
| 3 | Total | /30 |

Après évaluation des offres techniques, les 3 premiers soumissionnaires seront retenus pour la prochaine

étape.

C) Troisième Etape (Evaluation Financière)

Ipas tiendra compte des facteurs ci-dessous pour évaluer l'offre financière :

1. Le prix (80%)
2. Le délai de livraison (20%)

Le calcul de pointage final sera effectué comme suit :

1. Ipas procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au prix : Prix le plus bas x 80%/ prix en considération.
2. Ipas procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au délai de livraison : Toute offre de délai de livraison inférieur ou égal à 12 semaines obtient une note maximale de 20 points. Toute semaine de délai supplémentaire entraînera une réduction de 5 points jusqu'à un maximum de réduction de 20 points.

Le pointage total d'une soumission à la troisième étape : Pointage total lié au prix + Le pointage lié au délai de livraison

Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et à la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura obtenu le score total le plus élevé à la troisième étape en tenant en considération le délai de livraison et le prix de chaque type de bien.

2.5 Amendements

À tout moment avant l'attribution du marché, si Ipas juge une modification importante des dispositions de l'ADO, elle fournira un amendement écrit à tous les fournisseurs qui ont demandé une copie de l'ADO. Aucune déclaration orale de qui que ce soit ne sera de quelque manière considérée pour limiter, écarter, modifier, ou affecter autrement un terme ou une condition de cet appel d'offres, et aucun fournisseur ne devra se fonder sur une telle déclaration quelle que soit la raison.

2.6 Modifications ou retraits

Les soumissions à l'ADO ne peuvent être modifiées, complétées, corrigées, ou retirées sur demande du fournisseur après la date-limite de dépôt des offres indiquée sur la couverture, sauf qu'Ipas peut, à sa seule discrétion, permettre la correction des erreurs arithmétiques, des erreurs de transposition, ou d'autres erreurs d'écriture. Cela peut se faire dans les cas où Ipas estime que l'erreur et la soumission voulue à l'ADO peuvent être établies de manière concluante en considérant la soumission à l'ADO. Outre les erreurs énumérées ci-dessus, il ne sera autorisé de corriger aucune autre erreur que pourra alléguer un soumissionnaire après la date-limite des offres à l'ADO. Aucune offre à l'ADO ne peut être complétée, modifiée, ou corrigée après une telle date-limite. Néanmoins, s'il le juge nécessaire, Ipas peut demander un éclaircissement ou une explication à un fournisseur. Une telle demande ainsi que la réponse y afférente devront se faire par écrit.

2.7 Attribution du marché

Après évaluation et comparaison des offres, Ipas décidera de l'attribution des marchés et notifiera le ou les soumissionnaires retenu(s) par courrier avis de réception ou par remise contre émargements, que son (leurs) offre(s) a (ont) été acceptée(s).

Les soumissionnaires non sélectionnés seront informés de la décision prise. Cette décision sera sans appel ni recours. Ipas retiendra dans ses archives les dossiers des soumissionnaires non adjudiqués.

Ipas, au moment de l'attribution du marché, se réserve le droit de passer le marché à un ou plusieurs soumissionnaires en fonction des lots.

Ipas se réserve le droit d'inspecter l'existence physique et l'installation du soumissionnaire et de vérifier toute information au préalable et à tout moment pendant l'exécution du contrat. Toute tentative de fraude donnera lieu au rejet immédiat de l'offre ou l'annulation du contrat.

A tout moment et avant la date limite du dépôt des offres, l'apas se réserve le droit de modifier le dossier d'appel d'offres, pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, en publiant un additif. Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du dossier d'appel d'offres et sera communiqué par écrit ou par e-mail à tous les soumissionnaires qui ont reçu le dossier d'appel d'offres.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, l'apas a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

l'apas se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre et d'annuler la procédure d'appel d'offres et d'écarter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution du marché sans de ce fait, encourir une responsabilité que l'on que vis-à-vis du (ou des soumissionnaire(s) affecté(s) des raisons de sa décision.

l'apas met en place une Commission d'évaluation des offres interne pour l'adjudication finale de ce marché. Les offres reçues des soumissionnaires restent dans les dossiers de l'apas.

Après dépouillement et évaluation par l'apas, un procès-verbal comprenant un rapport détaillé de l'évaluation faite, la comparaison des offres ainsi qu'une proposition d'attribution motivée seront rédigés. Il est prévu de conclure un contrat avec un ou plusieurs attributaires selon le modèle de contrat ci-joint.

PARTIE II: CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

| SITES | DETAILS TECHNIQUES | LIEU D'EXÉCUTION |
|---|--|--|
| Hôpital Général de Référence de Tshopo | Construction d'un centre d'excellence avec : <ul style="list-style-type: none">• 1 salle de réception• 3 salles de consultation• 1 salle d'observation• 1 salle de procédure• 1 petit dépôt• 1 salle de réunion• 1 Salle de training• 1 salle de stérilisation• 2 WC+ 2 douches.• Plomberie, électricité, cloisonnement, plafond et peinture. . | HOPITAL GENERAL DE REFERENCE de TSHOPO. Sur avenue Lumumba n° 121 ; Quartier KATAKI II, Commune du lac, ville de Kisangani. |

ANNEXE A de l'Appel d'offres n°: 2024/Novembre/001

QUESTIONNAIRE POUR LE FOURNISSEUR

Fournir toutes les informations demandées et ajouter une feuille séparée en cas de nécessité

| IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR | |
|---|--|
| Dénomination légale de la Société/ AR | |
| Nom complet de la personne contact: | |
| Titre de la personne contact: | |
| Adresse complète de la Société: | |
| | |
| | |
| Telephone: | |
| Facsimile: | |
| E-mail: | |
| Website: | |
| Coordonnées complètes pour la facturation: (si différentes de l'adresse de la Société) | |
| Société Mère (si applicable): | |
| Coordonnées de la Société Mère: | |
| Associés, filiales, représentations à l'étranger (si applicable) : | |
| Secteurs d'activités : | |
| Date d'établissement en RDC: | |
| Nombre d'employés permanents: | |
| VALIDITE DE L'OFFRE : | |
| Insérer la durée de validité de l'offre ici : | |
| (note importante: Ne pas confondre avec délai de livraison. La durée de validité exigée par Ipas est d'au moins 8 jours. Une durée de validité de plus de 8 jours sera rejetée par Ipas) | |
| NUMEROS DE REGISTRE DE COMMERCE ET IDENTIFICATION NATIONALE (joindre documents) : | |
| | |
| NUMERO D'IMPOT (Joindre attestation d'affiliation à la DGI ou DGE, ou notification No. d'impôts) : | |
| | |

| | |
|---|--|
| | |
| COORDONNEES BANCAIRES | |
| Banque: | |
| Adresse de la Banque: | |
| | |
| Numéro du compte: | |
| Intitulé: | |
| Code SWIFT/ABA : | |
| | |
| MARCHES SIMILAIRES | |
| Annexer la copie de trois contrats ou bons de commande de marchés similaires cachetés par les deux parties. | |
| | |
| SERVICES ET SUPPORT APRES-VENTES | |
| Votre société peut-elle fournir la garantie-constructeur pour les biens ? | |
| | |
| Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens | |
| | |
| Quels sont les types de services après-ventes offerts | |
| | |
| CERTIFICATION DE DISTRIBUTION (Joindre si disponible copie agrément de distribution, licence du fabricant, etc.) | |

Signature:

Date:

Noms:

Fonction ;

ANNEXE B de l'Appel d'offres n°: 2024/Novembre /001

CERTIFICATION ET ENGAGEMENT

Je, **personne physique dont la signature figure ci-dessous**, suis entièrement autorisé(e) à engager l'entreprise et je déclare que tous les renseignements fournis avec cette offre ou dans le cadre de cet appel d'offres sont exacts et véridiques, complets et à jour.

J'autorise Ipas ou ses représentants désignés à conduire toute évaluation utile pour vérifier la validité des informations fournies dans le cadre de cet appel d'offres.

En cas de réception d'un avis de sélection, je m'engage à exécuter le marché. Je reconnais qu'un désistement après l'avis de sélection pourrait conduire à la radiation de ma société de la liste de fournisseurs d'Ipas.

Par ailleurs, je certifie ne recourir à aucun acte de corruption ou de trafic d'influence dans le cadre de ce marché.

Je reconnais qu'en cas de soupçon avéré ou de preuve d'une quelconque pression de nature corruptive ou la remise d'un avantage indu (argent ou tout autre objet de valeur) par le fournisseur à un membre du personnel d' Ipas ou un membre de la commission d'évaluation en vue d'influencer le processus de sélection, Ipas a la faculté de rejeter mon offre dès la survenance des faits ou à partir du moment où Ipas a la certitude des griefs reprochés.

Je reconnais qu'aucun agent d'Ipas ni aucun membre de la commission ne pourrait prétendre à l'obtention d'une commission de quelque forme que ce soit dans le cadre du présent appel d'offres.

Dans l'éventualité où je subirais de quelque manière que ce soit, de la part d'un employé d'Ipas ou membre de la commission, des pressions de nature corruptive, je suis tenu de dénoncer la tentative de corruption directement auprès du Représentant Pays et/ou le Manager de Programme de Ipas.

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____

NOM ET TIRE (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE) : _____

***** Apposez vos initiales au bas de chaque page de l'offre présentée *****

MODELE D'UNE GARANTIE DE SOUMISSION

Lettre du garant au mandat

Afin de permettre à _____(entreprise, fournisseur) de soumettre une offre concernant _____(projet, objet du marché), nous soussignés, _____ (banque, compagnie

d'assurance), assumons par la présente garantie irrévocable et autonome du paiement d'un montant de 1% de l'offre jusqu'à concurrence de _____ en renonçant à toute objection et exception.

Des paiements en vertu de la présente garantie seront effectués à votre première demande écrite accompagnée de votre déclaration que vous acceptez l'offre susdite,

La présente garantie expire le _____ au plus tard. D'éventuelles demandes de paiement doivent nous parvenir jusqu'à cette date par lettre recommandée, télégramme, télex ou télécopie.

Vous nous rendrez la présente garantie après son expiration ou quand vous l'aurez utilisée jusqu'à concurrence du montant total.

(Lieu, date)

(Garant)

PROPOSITION FINANCIÈRE

Les montants doivent être en exonération totale

Votre proposition financière doit être faite pour la réhabilitation du centre d'excellence de l'Hôpital Général de Référence de Kalemie

BORDERAU DE PRIX

| # sites | Designation | Quantité | Prix Unitaire en \$ | Délai de Livraison (en semaines) |
|---|--------------------|-----------------|------------------------------------|---|
| Espace derrière la maternité L'Hôpital général de référence de Tshopo | Construction | 01 | | |
| TOTAL | | | | |

Noms:

Société/ Architecte/ingénieur :

Qualité:

Signature

